Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- **Groupe Pizzorno Environnement** est la pépite de la semaine de **Olivier Marinot, Gérant chez MCA Finance**
- Lacroix, Capelli et Aures Technologies sont les publications de la semaine
- **Comment les petites et moyennes capitalisations ont traversé la crise ?** C'est le sujet de notre vidéo de la semaine

La pépite de la semaine

Par Olivier Marinot, Gérant chez MCA Finance

Groupe Pizzorno Environnement intervient sur différents segments de la gestion et du traitement des déchets. Son chiffre d'affaires est réalisé principalement en France et un peu au Maroc.

La société existe depuis plus de 40 ans. Elle s'articule autour de 3 pôles : un pôle «Services» qui regroupe les activités de collecte, de nettoiement, d'assainissement ; un pôle «Industries» qui concentre les activités de traitement et de valorisation ; un pôle «International» qui centralise les activités à l'étranger.

Les contrats sont conclus sur des périodes très longues (8 ans en moyenne), ce qui donne une forte visibilité avec un carnet de commandes de plus de 900 M€ (plus de 4 fois le CA annuel). Le Groupe a par exemple récemment obtenu une nouvelle autorisation d'exploitation d'une durée de 18 ans pour son ecopole de Roumagayrol.

Les chiffres seront peu impactés en 2020 à cause du Covid, car le secteur de la collecte/traitement de déchets n'a pas vu de ralentissement significatif avec le confinement.

La principale raison de la baisse du chiffre d'affaires des années précédentes est l'arrêt (ou le non renouvellement) des contrats peu ou pas margés. L'année 2020 devrait marquer une nouvelle décroissance avant stabilisation en 2021, mais les marges devraient quant à elle sensiblement augmenter. Cette tendance s'est déjà traduite sur les chiffres de l'exercice 2019.

La valorisation boursière est faible en multiple de chiffre d'affaires car les marges sont faibles au vu des comparables sectoriels. La revalorisation boursière devrait donc continuer, à mesure que le groupe démontre sa capacité à retrouver des marges plus conformes au secteur.

Les opérations de la semaine

Interparfums - Le groupe va détenir 25% du capital de Divabox, le propriétaire du site e-commerce beauté Origines-parfums.fr, via une augmentation de capital réservée. L'arrivée d'Interparfums a pour objectif d'aider Origines parfums, l'un des principaux pure player beauté français, à se développer et à gagner en notoriété. Quant à Interparfums, ce partenariat viendra accélérer sa digitalisation.

Lisi - La société a annoncé avoir conclu un accord portant sur l'acquisition du solde de 49% du capital de la société Termax LLC. L'opération permettra au groupe français d'équipements pour l'aéronautique, l'automobile et le médical de détenir par l'intermédiaire de sa filiale américaine Lisi Holding North America 100% des titres de la société américaine.

Verallia - Annonce le succès de son offre d'actionnariat salarié 2020. Ce sont au total 3 300 salariés (soit 42% des personnes éligibles dans le monde) qui ont participé à cette cinquième opération visant à associer les salariés au développement et à la performance du groupe. A l'issue de l'offre, 1 064 999 actions ordinaires (0,9% du capital social et des droits de vote) ont été émises à un prix unitaire de souscription de 18,87 €. L'opération, la première depuis l'entrée en bourse de Verallia en octobre 2019, porte désormais son taux de salariés actionnaires à environ 37%.

Les publications de la semaine

Lacroix – Résultats S1 (-13,8% YTD) – Sur un CA déjà publié de 139 M€ (-3,6% à pc) le groupe publie un ROC en forte baisse de 22% à 6,3 M€. Le RN ressort à 2,9 M€ (-44,2%). Le Groupe s'attend à un repli de l'ordre de 10% de son activité sur l'ensemble de l'exercice et une marge opérationnelle courante supérieure à 2% (vs un moins 4% avant Covid-19). **Suite à cette publication le cours gagne 5,8%.**

Aures Technologies – Résultats annuels (-36,1% YTD) – Après avoir publié un CA de 115,9 M€ (+12,9%, -16,7% à pcc), le groupe publie un RO de 5,7 M€, en baisse de 55%. Le RN quant à lui s'affiche à 3 M€ (-63%). En raison de la crise sanitaire et du manque de visibilité le management n'est pas en mesure d'évoquer les objectifs chiffrés mais évoque un impact plus important au T2 qu'au T1. **Le cours perd 3,6% le jour J.**

Capelli – CA annuel (-16,9% YTD) – Au T4 de son exercice Capelli enregistre un CA de 66,2 M€ en baisse de 6,9%. Au global, le CA ressort en croissance de 8% à 201,7 M€. Au T1, l'activité ressort en forte croissance de +79,5% à 70,2 M€, principalement portée par le rattrapage des ventes aux particuliers post-confinement. Le Groupe annonce un backlog de 683 M€ (+69,4%) fin juin. **Suite à cette publication, le cours gagne 5,0% le jour J.**

La vidéo de la semaine

Cécile Aboulian, responsable de l'analyse financière chez Euroland Corporate, fait le point sur les petites et moyennes capitalisations en temps de crise sur Intégrale Bourse - BFM Business

L'agenda des smalls

07/07/2020

Figeac Aero – Résultats Annuels

09/07/2020

Beneteau – CA T3
Ekinops – CA T2
Kaufman & Broad – Résultats S1
PSB Industries – CA T2

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Lucas Guillemé et de Terence Gerber

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recomposition de capital (OBO, LBO…).

"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification. leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que les dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, n'a toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2020 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can update your preferences or unsubscribe from this list.

mailchimp